

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2019

Le 20 juin 2019, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 14 juin 2019, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel-de-Ville.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, Mme SANSY, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, M. VOULDOUKIS, Mme FAURET, M. NEHME, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. HUBERT, M. ADDA, Mme CHARRIER, Mme HAGEL, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA, Mme LE BRIS, Mme LESIEUR.

ETAIENT REPRESENTES : M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MARTIN, M. AIT-OUARAZ, Mme QUINZIN, Mme BENOIT.

Mme LEON est désignée comme secrétaire.

## TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC PERSONNE RECORDS POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DU GROUPE CELESTE A L'ESPACE VASARELY LE 19 AVRIL 2019 POUR UN MONTANT DE 2 426,50 EUROS TTC (26/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ANDRA POUR L'ORGANISATION D'UN FORUM APPRENTISSAGE A L'ESPACE VASARELY LE 9 AVRIL 2019 POUR UN MONTANT EN RECETTE DE 2 931 EUROS TTC. (26/03/2019)
- ATTRIBUTION DU MARCHE D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES SYSTEMES DE CONTROLES D'ACCES ET DE DETECTION ANTI-INTRUSION DES BATIMENTS COMMUNAUX A LA SOCIETE SEMERU SANS MONTANT MINIMUM ET POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 750 000 EUROS HT – PROCEDURE ADAPTEE. (27/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SAS SPORT DEV POUR LA MISE EN PLACE D'UN SITE D'INSCRIPTION EN LIGNE [WWW.ESPACE-COMPETITION.COM](http://WWW.ESPACE-COMPETITION.COM) POUR LES COURSES ORGANISEES LES 30 ET 31 MARS 2019 POUR LA 31EME EDITION DU SEMI-MARATHON. (27/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME MARIE BRUS PSYCHOLOGUE POUR DES INTERVENTIONS AU SEIN DU DISPOSITIF DE REUSSITE EDUCATIVE POUR UN MONTANT DE 8 050 EUROS TTC. (27/03/2019)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU N° 9 – REFERE PREVENTIF POUR UN MONTANT DE 966 EUROS TTC. (25/03/2019)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – RECOURS DE LA VILLE CONTRE L'ARRETE DE SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU N°9 POUR UN MONTANT DE 2 322 EUROS TTC. (25/03/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES POUR LE CENTRE DE KERJOUANNO A PASSER AVEC LE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DU MORBIHAN POUR UN MONTANT ANNUEL DE 673.20 EUROS TTC. (25/03/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC CARAMBA SPECTACLES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DE ZAZ EN DATE DU 29 JUIN 2019 POUR UN MONTANT DE 61 190 EUROS TTC. (27/03/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE RENOVATION DU CLOS-COUVERT PHASE B : MATERNELLE ET EXTENSION 1925 – GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON – LOT 4 : MENUISERIE PASSE AVEC LA SOCIETE LES CHARPENTIERIS DE PARIS AFIN DE PROLONGER LE DELAI D'EXECUTION DU MARCHE. (02/04/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE RENOVATION DU CLOS-COUVERT PHASE B : MATERNELLE ET EXTENSION 1925 – GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON – LOT 2 : CHARPENTE PASSE AVEC LA SOCIETE LES CHARPENTIERIS DE PARIS AFIN DE PROLONGER LE DELAI D'EXECUTION DU MARCHE. (02/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX DE L'ESPACE PAJEAUD AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « LIGUE DES DROITS DE L'HOMME » POUR LE 2ème TRIMESTRE 2019. (27/03/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN A PASSER AVEC LA SOCIETE KARDEX REMSTAR POUR L'ENTRETIEN DU MEUBLE « LEKTREVER – 120 – KARDEX » CONTENANT LES REGISTRES D'ETAT-CIVIL POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 147,14 EUROS HT. (29/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « THEATRE ET TOILES » POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019. (27/03/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX SIS 105 AVENUE SAINT-EXUPERY A ANTONY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « CHANT'REINE » POUR LE 2ème TRIMESTRE 2019. (27/03/2019)
- ADOPTION DE LA CONVENTION PORTANT ADHESION AU SERVICE SOCIAL DU TRAVAIL DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE – MODIFICATIF AFIN D'AUGMENTER LE NOMBRE DE JOURS D'INTERVENTION. (05/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION POUR L'ANIMATION DE DEUX FORMATIONS CONTES « HISTOIRES A DOIGTS » POUR DEUX GROUPES D'ASSISTANTS MATERNELS ET PARENTAUX A PASSER AVEC LA COOPERATIVE D'ACTIVITES ET D'EMPLOI CLARAbis POUR UN MONTANT DE 600 EUROS TTC. (05/04/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE D'ASSURANCE RESPONSABILITE GENERALE ET RISQUES ANNEXES A PASSER AVEC LE GROUPEMENT AXA FRANCE IARD / CLEMENT ET DELPIERRE AFIN DE PRECISER L'ETENDUE DES GARANTIES. (10/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MONSIEUR DAVID ORTSMAN, POUR L'ANIMATION D'UN STAGE BANDE DESSINEE DU 24 AU 28 JUIN 2019 AU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 900 EUROS TTC. (10/04/2019)
- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – RECOURS DE LA VILLE CONTRE L'ARRETE DE SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU N°9 POUR UN MONTANT DE 1 380 EUROS TTC. (09/04/2019)

- DECISION DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – SUPPRESSION DU PASSAGE A NIVEAU N°9 – REFERE PREVENTIF - POUR UN MONTANT DE 4 231.20 EUROS TTC. (09/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « JYOTI » POUR LE 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019. (11/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE HENRI LASSON AU PROFIT DE LA COMPAGNIE LE FEU FOLLET POUR LE 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019. (11/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COLLECTIF RESIDENTIEL ET D'UNE SALLE DU CML PARC HELLER AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DU « YOGINS CLUB » POUR LE 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019. (11/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SIS 210 RUE ADOLPHE PAJEAUD A ANTONY AU PROFIT DE L'AMICALE PHILATELIQUE DE LA RIVE DROITE (APRD) POUR LE 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019. (11/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ANTONY FOOTBALL EVOLUTION POUR LA GESTION ET L'ACCUEIL DE SES ADHERENTS. (11/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION TENNIS CLUB LA FONTAINE. (11/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION JONCTIONS TAI CHI CHUAN. (11/04/2019)
- CESSATION DE LA REGIE D'AVANCES POUR LE SEJOUR ITINERANT GLISSE AU PAYS BASQUE JUILLET. (15/04/2019)
- CESSATION DE LA REGIE D'AVANCES POUR LE SEJOUR ITINERANT GLISSE AU PAYS BASQUE AOUT. (15/04/2019)
- CESSATION DE LA REGIE D'AVANCES POUR LE SEJOUR ITINERANT DE LA CROATIE JUILLET. (15/04/2019)
- CESSATION DE LA REGIE D'AVANCES POUR LE SEJOUR ITINERANT DE LA CRETE JUILLET. (15/04/2019)
- CESSATION DE LA REGIE D'AVANCES POUR LE CENTRE DE VACANCES DE LA FROMENTIERE JUILLET. (15/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS DE SEINE POUR UN DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS POUR LE CONCERT DE ZAZ LE 29 JUIN 2019 POUR UN MONTANT DE 750 EUROS TTC. (10/04/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION DE SPECTACLE A PASSER AVEC L'ASSOCIATION COMMEDIAMUSE POUR LA REPRESENTATION DU SPECTACLE « LE PIMENT DES SQUELETTES » LE 18 OCTOBRE 2019 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 1 186.80 EUROS TTC. (16/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE SURVEILLANCE ET D'ENTRETIEN DU PASSAGE SUPERIEUR DE LA RUE DES GARENNES AVEC LA REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS (RATP). (18/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE DEUX SALLES SITUEES AU 4 BD DES PYRENEES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION IFAC POUR L'ORGANISATION D'UNE SESSION DE FORMATION Bafa DU 19 AU 26 OCTOBRE 2019. (18/04/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE VENTE A PASSER AVEC ALKAEST POUR UN CONCERT DU GROUPE PENITENCE ONIRIQUE A L'ESPACE VASARELY LE 9 AVRIL 2019 POUR UN MONTANT DE 480 EUROS TTC. (16/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL COMMUNAL SIS 210 RUE ADOLPHE PAJEAUD A ANTONY AU PROFIT DE L'UFCS FRANCILIENNE SUD. (16/04/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES ET CHIMIQUES POUR LE CENTRE DE SAMOENS A PASSER AVEC LE LABORATOIRE LIDAL GIE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 543.78 EUROS TTC. (15/04/2019)
- DECLARATION SANS SUITE DES LOTS 3 « MISE EN CULTURE DES JARDINIERES ESTIVALES » ET 4 « MISE EN CULTURE DES JARDINIERES PRINTANIERES » DU MARCHE DE FOURNITURE DE PLANTES POUR LE FLEURISSEMENT NON PERENNE ET MISE EN CULTURE DES JARDINIERES. (18/04/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SAS EGM BOTANICA DEFINISSANT LES PRESTATIONS DE MAINTIEN EN ETAT DE FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS HYDRAULIQUES DU TERRAIN DE FOOTBALL DU STADE GEORGES SUANT POUR UN MONTANT ANNUEL DE 1 560 EUROS TTC. (19/04/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC ZAMORA PRODUCTION SARL POUR L'ORGANISATION D'UN SPECTACLE A L'ESPACE VASARELY LE 12 MAI 2019 POUR UN MONTANT DE 2 236.60 EUROS TTC. (16/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION LES LICORNES EN CHAUSSETTES POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 24 AVRIL AU 25 JUIN 2019. (16/04/2019)
- DECLARATION D'INFRACTUOSITE – TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT SATURNIN (PROCEDURE ADAPTEE). (06/05/2019)
  - Lot n° 5 : Métallerie
  - Lot n° 6 : Vitraux
  - Lot n° 7 : Décors peints
- ADOPTION DE DEUX CONVENTIONS A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DES PISCINES LIONEL TERRAY ET PAJEAUD POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019 (06/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'UNION SPORTIVE METROPOLITAINE DES TRANSPORTS POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA VILLE POUR LE 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2019. (06/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ASRA-ASSOCIATION SPORTIVE RYTHMIQUE D'ANTONY » POUR LA GESTION ET L'ACCUEIL DE SES ADHERENTS. (06/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES A TITRE GRACIEUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ANTONY METRO 92 ». (06/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « A.S.L.P. ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ECOLE ET DU QUARTIER PAJEAUD ». (06/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX COMMUNAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ANTONY HANDICLUB POUR LA GESTION ET L'ACCUEIL DE SES ADHERENTS. (06/05/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SARL DEFI POUR L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DEDIES A LA PRATIQUE DE L'ESCRIME DE LA SALLE D'ESCRIME DU COMPLEXE SPORTIF ERIC TABARLY POUR UN MONTANT ANNUEL DE 2 160 EUROS TTC. (06/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'UNIVERSITE PARIS SUD (SUAPS ORSAY) MOYENNANT 160 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (06/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME VIRGINIE HASSIBI POUR L'ANIMATION DU CYCLE ORIENTATION ET GESTION DES EMOTIONS A DESTINATION DES COLLEGIENS, LYCEENS, ETUDIANTS ET LEURS PARENTS LES 18 MAI ET 15 JUIN 2019 AU 11 ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 350 EUROS TTC. (07/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE « LES FLOTS DE LA SEINE – CAMPING L'ILE ADELIN », POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2019 POUR UN MONTANT DE 1 328.10 EUROS TTC. (07/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MONSIEUR MATIAS DE SA MOREIRA POUR L'ANIMATION D'UN STAGE COURS METRAGE DU 24 AU 28 JUIN 2019 AU 11 ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 860 EUROS TTC. (09/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC « SOUPES - BASE DE LOISIRS » POUR L'ACCUEIL DE SEJOURS ORGANISES PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LES CENTRES MUNICIPAUX DE LOISIRS PENDANT L'ETE 2019 POUR UN MONTANT DE 5 884.80 EUROS TTC. (10/05/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE APPARTEMENTS FOCH POUR LA LOCATION D'UN HEBERGEMENT POUR L'ACCUEIL DE LA DIRECTRICE DU CINEMA LE SELECT AU FESTIVAL DE CANNES 2019 POUR UN MONTANT DE 2 109 EUROS TTC. (03/05/2019)
- CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES POUR LE SEJOUR DE LA GRECE ORGANISE EN JUILLET DE CHAQUE ANNEE PAR LE SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE. (15/04/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DE L'UGSEL – LIGUE ILE DE FRANCE MOYENNANT 33,50 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (13/05/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE RESERVATION A PASSER AVEC LE « CENTRE SPORTS ET LOISIRS » POUR L'ACCUEIL D'UN SEJOUR ORGANISE PAR LA VILLE D'ANTONY POUR LA STRUCTURE « NOUVEAU SOUFFLE » POUR UN MONTANT DE 3 888 EUROS TTC. (14/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU CENTRE DE KERJOUANNO AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE D'ANTONY. (07/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION LAPALM POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 29 AVRIL AU 24 JUIN 2019. (15/05/2019)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DANS DIVERS BATIMENTS (APPEL D'OFFRES OUVERT) : LOT N° 4 – TRAVAUX D'ELECTRICITE / VENTILATION A LA SOCIETE AFILEC ET LOT N°8 – TRAVAUX DE DESAMIANTAGE A LA SOCIETE WIG FRANCE, SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM. (16/05/2019)

- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT-SATURNIN (PROCEDURE ADAPTEE). (17/05/2019)
  - Lot n°1 : Maçonnerie et Pierres de taille à la société LEFEVRE SAS, sans montant minimum et pour un montant maximum de 100 000 Euros HT
  - Lot n°2 : Charpente à la société ART ET TECHNIQUE DU BOIS, sans montant minimum et pour un montant maximum de 250 000 Euros HT
  - Lot n°3 : Couverture à la société PALAISIEENNE DE COUVERTURE, pour un montant de 87 824,30 Euros HT
  - Lot n° 4 : Menuiserie à la société ATELIERS CHOLET ET FRERES, pour un montant de tranche ferme de 148 811,06 Euros HT et une tranche optionnelle de 37 557,34 Euros HT
  - Lot n° 8 : Peinture à la société DUVAL ET MAULER, pour un montant de tranche ferme de 55 552,20 Euros HT et une tranche optionnelle de 5 536,70 Euros HT
  - Lot n° 9 : Electricité à la société AFILEC SARL, pour un montant de 61 717,21 Euros HT
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PRESTATION AVEC LA SOCIETE MOBILE PAYEMENT SERVICES POUR LA FOURNITURE D'UNE APPLICATION DE PAIEMENT A DISTANCE DU STATIONNEMENT URBAIN (PAYBYPHONE) – DECISION MODIFICATIVE AFIN DE RECTIFIER UNE ERREUR MATERIELLE. (17/05/2019)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DANS DIVERS BATIMENTS (APPEL D'OFFRES OUVERT) – LOT N° 1 TRAVAUX DE MACONNERIE / SECOND ŒUVRE A PASSER AVEC LA SOCIETE ECM LANNI, SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM. (17/05/2019)
- CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE POUR LA VENTE DE LIVRES DE LA MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD LORS D'UN VIDE GRENIER SUR LE PARVIS DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL. (06/05/2019)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 17 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACHAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES POUR LE CENTRE CULTUREL CHATEAU SARRAN PASSEE AVEC LE PRESTATAIRE ARTISTIQUE INDEPENDANT LOUIS DUBESSAY POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 2 352 EUROS TTC. (20/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES AU PROFIT DU FC CANTOU MOYENNANT 67 EUROS L'HEURE D'UTILISATION. (29/05/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 4 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF DANS LE QUARTIER LA FONTAINE – LOT 2 « SECOND ŒUVRE » PASSE AVEC LE GROUPEMENT CONJOINT SPIE PARTESIA (MANDATAIRE) / SEDIB / FRANCE SOLS POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 19 215.60 EUROS TTC. (29/05/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION ALPES CONCERTS POUR L'ORGANISATION D'UN CINE-CONCERT EN DATE DU 22 JUIN 2019 AU CINEMA LE SELECT POUR UN MONTANT DE 1 055 EUROS TTC. (29/05/2019)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE D'AVANCES DU SERVICE ACTIVITE COMMERCIALE ET ARTISANALE ET JUMELAGE DE LA VILLE. (20/05/2019)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATION DE CESSION A PASSER AVEC ARVEST PREVENTION POUR L'ORGANISATION TECHNIQUE DE LA FETE DE LA MUSIQUE POUR UN MONTANT DE 11 400 EUROS TTC. (15/05/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF DANS LE QUARTIER LA FONTAINE A ANTONY - « TRAVAUX D'ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES ET DE GESTION TECHNIQUE DU BATIMENT » - PASSE AVEC LA SOCIETE SATELEC POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 840.74 EUROS TTC. (29/05/2019)
- ATTRIBUTION DU LOT N°5 : TRAVAUX D'ETANCHEITE, DU MARCHE DE TRAVAUX DANS DIVERS BATIMENTS A LA SOCIETE DESCHAMPS SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM (APPEL D'OFFRES OUVERT). (29/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'ARZON POUR LA MISE A DISPOSITION DU CENTRE MARITIME PAUL ROZE DE KERJOUANNO. (29/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ASSISTANCE RAPATRIEMENT A PASSER AVEC LA SOCIETE AXA ASSISTANCE REPRESENTEE PAR LE CABINET CLEMENT ET DELPIERRE AGENT GENERAL POUR UN MONTANT ANNUEL DE 3 067.77 EUROS HT. (29/05/2019)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DANS DIVERS BATIMENTS (APPEL D'OFFRES OUVERT) LOT N° 3 TRAVAUX DE FACADE (RAVALEMENT ET ISOLATION) A LA SOCIETE ASSO FRANCE SANS MONTANT MINIMUM NI MAXIMUM.(29/05/2019)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°3 AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF DANS LE QUARTIER LA FONTAINE A ANTONY – LOT 5 « CHAUFFAGE – VENTILATION – PLOMBERIE » PASSE AVEC LA SOCIETE TEMPEOL POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 16 982.35 EUROS TTC. (04/06/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC MADAME AMELIE BRIANT POUR L'ANIMATION D'UN STAGE ARTS PLASTIQUES DU 1<sup>er</sup> AU 5 JUILLET 2019 AU 11 - ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 100 EUROS TTC. (31/05/2019)
- DECISION MODIFICATIVE PORTANT REFONTE DE LA REGIE D'AVANCES DESTINEE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU CINEMA MUNICIPAL « LE SELECT ». (22/05/2019)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA « SAS AEXAE » POUR LA MISE EN PLACE ET L'ACHAT DU LOGICIEL DE GESTION EN LIGNE « KAVALOG » POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE DU PONEYCLUB D'ANTONY POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 5 436 EUROS TTC . (05/06/2019)

## ORDRE DU JOUR

oOo

- INFORMATION SUR LE BUDGET PARTICIPATIF –

### I - FINANCES –

- OCTROI DE LA GARANTIE D'EMPRUNT A HAUTS-DE-BIEVRE HABITAT POUR TROIS EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS :
  - en vue de la réhabilitation de la tour Bièvre 1 à Antony –
  - en vue de la réhabilitation de la tour Bièvre 2 à Antony –
  - en vue de la réhabilitation de la tour Bièvre 3 à Antony –

POUR : 49
- APPLICATION DU TAUX D'EFFORT AUX TARIFS DES STAGES JEUNES ET DES ACTIVITES ANNUELLES DU CLUB SCIENTIFIQUE A COMPTER DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2019 –

POUR : 49

- FIXATION DU NOUVEAU BAREME DES TARIFS DU STATIONNEMENT URBAIN APPLICABLES A COMPTER DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2019 –

POUR : 42 – CONTRE : 01 – ABSTENTION : 06

- FINANCEMENT DE TRAVAUX DANS LES LIEUX DE CULTE : VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION A L'ASSOCIATION DIOCESAINE DE NANTERRE POUR DES TRAVAUX A L'EGLISE SAINT JEAN PORTE LATINE –

POUR : 49

- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU POINT D'INFORMATION MEDIATION MULTI-SERVICES D'ANTONY (PIMMS) –

POUR : 48 – Ne prend pas part au vote : 01

### II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES –

- ANTONYPOLE – CESSION AU GROUPEMENT LINKCITY ILE DE FRANCE (MANDATAIRE) /EMERIGE RESIDENTIEL DES PARCELLES SISES AVENUES LEON HARMEL ET FRANCOIS ARAGO ET CADASTRES CM 208, CO 215 ET CO 242, CM 575, 573, 570 P –

POUR : 41 – ABSTENTION : 08

  - ADOPTION D'UNE CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE ET D'UN PROTOCOLE D'INTERVENTION ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE ET LA COMMUNE D'ANTONY PORTANT SUR ANTONYPOLE ET LE PARVIS DU BREUIL –

POUR : 47 – ABSTENTION : 02

  - ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE DES PARCELLES AM 260, 261 ET 263 D'UNE SURFACE TOTALE DE 32 M<sup>2</sup> SISES RUE DE LA BIEVRE APPARTENANT A LA SOCIETE FRANCO SUISSE –

POUR : 49

  - AUTORISATION ACCORDEE A MONSIEUR LE MAIRE D'ANTONY DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE DEMOLIR UN BATIMENT SITUE 18 AVENUE FRANCOIS SOMMER A ANTONY –

POUR : 48 – ABSTENTION : 01
- ### III – VALLEE SUD GRAND PARIS –
- ESPACES EXTERIEURS LA FONTAINE : ADOPTION D'UNE CONVENTION DE TRANSFERT DES RESEAUX ET OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS –

POUR : 49

- AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE VOIRIE A L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS POUR CERTAINES VOIES SITUEES SUR LES COMMUNES DE BOURG-LA-REINE, CLAMART ET FONTENAY-AUX-ROSES –

POUR : 47 – CONTRE : 01 – ABSTENTION : 01

#### **IV - PERSONNEL –**

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –  
POUR : 49
- MODIFICATION DES TAUX D'AVANCEMENT DE GRADE DU PERSONNEL –  
POUR : 49
- DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL APPELE EVENTUELLEMENT A SIEGER AU CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS DES AGENTS CONTRACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE –

POUR : 42 – Ne prend pas part au vote : 07

#### **V – EDUCATION –**

- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LE GRETA 92 SUD POUR L'ORGANISATION DES COURS DU SOIR DESTINES AUX ADULTES –  
POUR : 49

#### **VI – SPORT –**

- CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB D'ANTONY : CHOIX DU CONCESSIONNAIRE, ADOPTION DU CONTRAT DE CONCESSION A PASSER AVEC LA SOCIETE CLUB EQUESTRE D'ANTONY ET ADOPTION DES TARIFS –  
POUR : 49
- CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPaux ET DE LA CAFETERIA DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT : APPROBATION DU RAPPORT SUR LE CHOIX DU MODE DE GESTION –

POUR : 49

#### **VII – AFFAIRES DIVERSES –**

- APPROBATION D'UN BAIL EMPHYTEOTIQUE ADMINISTRATIF CULTUEL AVEC L'ASSOCIATION ESPOIR MUSULMANS D'ANTONY SUR UN TERRAIN COMMUNAL SITUE AU 7 AVENUE FRANCOIS SOMMER A ANTONY –

POUR : 47 – CONTRE : 02

- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DE L'AVENTURE ET DE LA CREATION POUR L'ANNEE 2019 (2<sup>ème</sup> JURY) –

POUR : 49

- FIXATION DU MONTANT DES BOURSES DU DISPOSITIF CAP SUR LE MONDE POUR L'ANNEE 2019 (2<sup>ème</sup> JURY) –

POUR : 49

- PRISE EN CHARGE DES DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS DE JUMELAGE AVEC DES VILLES ETRANGERES –

POUR : 49

- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION FIXANT LES MODALITES DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT DE LA CRECHE ASSOCIATIVE P'TITE FRAMBOISINE –

POUR : 49

- ADHESION DE LA VILLE A L'INSTITUT DE FORMATION, D'ANIMATION ET DE CONSEIL (IFAC) –

POUR : 49

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA METROPOLE DU GRAND PARIS POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS METROPOLITAIN POUR L'INNOVATION NUMERIQUE (FMIN) –

POUR : 49

- ADHESION DE LA VILLE AUX ORGANISMES SUIVANTS :

- FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES CONCEDEANTES ET REGIES
- OPEN DATA FRANCE

POUR : 49

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2018 –

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPaux ET DE LA SALLE DE CONVIVIALITE DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT POUR L'ANNEE 2018 –

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU PONEY-CLUB ET DE LA FERME D'ANTONY POUR L'ANNEE 2018 –

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DU FUNERARIUM POUR L'ANNEE 2018 –

**Fin de la séance à 23h45  
Antony, le 21 juin 2019**

**Le Maire d'Antony,  
Jean-Yves SÉNANT**